

Amira BOUNEDJOURM

Avocat Counsel, SIMON ASSOCIES



Carrière professionnelle :

Amira BOUNEDJOURM intervient en droit des nouvelles technologies et consacre essentiellement son activité à la protection des données personnelles, la cyber-sécurité et l'e-réputation. Intervenant pour le compte de nombreuses enseignes, elle a notamment développé une solide expertise dans ces domaines du droit appliqués aux réseaux. Elle conseille et défend au quotidien les têtes de réseaux dans leur répartition des rôles et responsabilités en matière de données personnelles, la mise en œuvre de leur conformité au RGPD et la protection et la valorisation de leur patrimoine informationnel et image de marque.

Carrière

Avocat Counsel SIMON ASSOCIES Depuis 2022

Avocat collaborateur SIMON ASSOCIES Depuis 2016

Avocat collaborateur KGA Avocats 2015 - 2016

Elève avocat - juriste KGA Avocats 2014-2015

Elève avocat stagiaire SNCF – Direction Juridique Groupe Juin 2013 – décembre 2013

Formation

CAPA - EFB (2014)

HEC Montréal – DESS Management (2012)

Master 2 – Droit des affaires, mention droit économique - Université de Poitiers (2010)

Magistère Droit des nouvelles technologies – Université de Poitiers (2007- 2010)

LLB. Droit des nouvelles technologies – Université de droit de Montréal (2010)

Associations Clubs

Membre de DAMA France (association internationale fédérant des professionnels dans le but de promouvoir les concepts et les bonnes pratiques en matière de gestion des données) et co-animateur du groupe de travail « Data : usages et réglementation ».

Membre de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données Personnelles (AFCDP).